

**Vous devenez locataire d'un logement parc privé,
le FSL de l'Isère peut vous aider**

Vérifiez si:

- Vous êtes éligible aux aides [d'Action Logement](#). Si c'est le cas, le FSL pourra intervenir sur les aides complémentaires.
- Vos ressources sont dans les [plafonds d'éligibilité du FSL](#)

Et :

- Faites remplir le descriptif logement par votre futur propriétaire ou son représentant.
- Rendez-vous dans une Maison du département muni des pièces ci-dessous pour étudier votre éligibilité et déposer votre demande.

Liste des pièces à fournir pour l'étude de votre demande de FSL Accès :

- ✓ Descriptif logement rempli par le propriétaire ou son représentant

ÉTAT CIVIL

- ✓ Carte d'identité en cours de validité du ou des futurs titulaires du bail:
- ✓ Titre de séjour en cours de validité du ou des futurs titulaires du bail:
- ✓ Livret de famille

RESSOURCES DES 3 DERNIERS MOIS :

- ✓ Notification de droit CAF/MSA
- ✓ Bulletins de salaire
- ✓ Justificatifs de ressources des professions indépendantes (déclaration annuelle/déclarations trimestrielles URSSAF)
- ✓ Notification Pôle emploi
- ✓ Justificatifs des indemnités maladie
- ✓ Justificatifs des retraites, pensions complémentaires et rentes
- ✓ Pension alimentaire perçue
- ✓ Autres ressources perçues

AUTRES PIÈCES :

- ✓ Estimation de l'aide au logement si possible sinon dernier avis d'imposition
- ✓ Avis d'échéance, attestation de loyer à jour, dernière quittance de loyer ou relevé de compte locatif
- ✓ Décision Banque de France ou plan d'apurement pour une dette de loyer
- ✓ Demande d'aide au logement
- ✓ RIB du propriétaire de l'agence
- ✓ Devis d'assurance habitation et RIB du ménage